

# Les Ardennes séduisent les bateliers belges et hollandais

L'étude menée par la CCI des Ardennes sur le développement du tourisme fluvial démontre que les Ardennes constituent la 1<sup>ère</sup> porte d'entrée du grand nord de la France des bateaux de tourisme. Ce diagnostic implique un plan d'équipement et de promotion du tourisme fluvial ardennais.

**L**es conclusions du diagnostic de l'étude menée par la CCI des Ardennes sur le développement du tourisme fluvial ardennais sont très positives. Le réseau de 170 km de voies navigables de la Meuse et du canal des Ardennes a comptabilisé un passage aux écluses de Givet et Charleville-Mézières (en 2004/2005) de 2 400 bateaux de tourisme. Il faut, pour apprécier ce diagnostic, comparer cette dernière statistique à celles de la Moselle (1 700 passages) et du Nord (700 passages). Le trafic ardennais des plaisanciers est composé à 90% de navigateurs étrangers, principalement des Hollandais et des Belges. Cette bonne fréquentation est encore plus encourageante quand elle est associée au chiffre de dépense moyenne d'un plaisancier qui se situe autour de 35 euros par jour et par personne (l'équipage d'un bateau est composé en moyenne de 4 personnes).

En partenariat avec le département, la CCI veut amplifier cette image attractive des Ardennes, première porte d'entrée en France du tourisme fluvial de l'Europe septentrionale.

La CCI et ses partenaires institutionnels préparent la mise en place d'un plan d'équipement et de promotion touristique de la voie d'eau ardennaise.

Des pistes : la sensibilisation cette année de la population ardennaise à travers la presse aux bons résultats de son réseau fluvial, l'achat d'un nouveau bateau de promenades pour 2007, l'aménagement de façon dynamique d'un pôle de plaisance à Pont-à-Bar et l'édition de guides (guide fluvial de la Meuse belge et ardennaise et guide touristique avec un focus sur les sites possédant une halte).

Contact CCI Nicolas Thévenot : [nthevenot@ardennes.cci.fr](mailto:nthevenot@ardennes.cci.fr)

10

Revue économique n° 18 - 2006



# L'été des entreprises à bras ouverts

L'interconsulaire (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture) et le Comité départemental du tourisme (CDT) des Ardennes renouent cet été avec l'opération "A la découverte du savoir-faire ardennais" dans une cinquantaine d'entreprises industrielles, artisanales, agricoles ou de services.

L'an passé, cette opération ardennaise de découverte du patrimoine industriel avait été une réussite. Plus de mille visiteurs s'étaient présentés aux portes d'une quarantaine d'entreprises qui avaient bien voulu jouer le jeu. Quelque 120 visites avaient été organisées.

L'été dernier, au niveau national, les personnes qui ont réalisé une visite d'entreprise affirment à 94% leur motiva-

tion de découvrir les entreprises de leur région.

Par conséquent, cet été (juillet, août et septembre), l'interconsulaire et le CDT des Ardennes relancent de concert l'opération "A la découverte du savoir-faire ardennais". Quinze mille brochures annonçant le programme des visites seront bientôt distribuées, notamment dans les offices de tourisme des Ardennes. Il s'agit de présenter au public la possibilité d'entrer dans une cinquantaine d'entreprises industrielles, artisanales, agricoles ou de service.

Dans le secteur industriel, une vingtaine d'entreprises ont accepté de recevoir des touristes. C'est le cas par exemple de Tarkett, le spécialiste du revêtement de sol à Sedan, de Thermolac 08 qui réalise de la peinture sur pièces à Vivier-au-Court, de la fon-

derie Nicolas à Nouzonville ou de Fabrimeuble, fabricant de mobilier de cuisine et de salle de bain à Balan.

Autres exemples caractéristiques de la diversité des entreprises ouvertes à la visite : la Petite Brasserie ardennaise à Charleville-Mézières et la Société ardennaise de brasserie à Launois-sur-Vence.

Renseignements et réservations : 03 24 56 06 08 (réservation au plus tard 48h avant la visite).

Le tourisme industriel offre de nombreux avantages aux entreprises.

Il améliore leur image de marque, implique et motive leur personnel et valorise les savoir-faire.

Il permet aussi aux entrepreneurs de diversifier leurs outils de communication et d'être en contact avec le grand public.

11

## Artisan'Art : les Ardennes à l'honneur !

Du 1<sup>er</sup> au 5 novembre 2006, pour sa 10<sup>ème</sup> édition, ARTISAN'ART, le grand salon bruxellois de la gastronomie et de l'artisanat d'art a choisi le département des Ardennes comme invité d'honneur. Une chance de promotion internationale à saisir tout de suite.

Après la suspension de la traditionnelle exposition des Ardennes gare de l'Est à Paris, l'interconsulaire et le Conseil général des Ardennes ont décidé d'orienter la promotion du département vers l'Europe du nord.

Bruxelles organise depuis 10 ans Artisan'Art, salon international qui combine la gastronomie et l'artisanat d'art. Le département des Ardennes en sera cette année l'invité d'honneur. Compte tenu de la fréquentation internationale de ce salon (plus de 50 000 visiteurs), l'objectif des trois chambres consulaires et du Conseil Général est d'y



promouvoir le département à travers ses produits de terroir de qualité (produits de bouche et artisanats d'art originaux).

L'interconsulaire et le Conseil Général cibleront des équipes d'artisans dans

les deux domaines qu'illustre le salon bruxellois. Elles devront être très représentatives des Ardennes et valorisantes, d'autant plus que les artisans qui partiront à Bruxelles auront à cœur d'y déployer leurs savoir-faire dans un esprit démonstratif.

Ils formeront en quelque sorte la force de vente des Ardennes.

Vous souhaitez y participer ?

Manifestez-vous auprès de Nicolas Thévenot.

A noter enfin qu'un galop d'essai a été effectué avec succès à l'abbaye de Floffe (Namur) les 29 et 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai 2006 où les Ardennes ont brillamment vendu leurs atouts touristiques et leurs manifestations culturelles estivales.

Renseignements auprès de Nicolas Thévenot : 03 24 56 62 49 • [nthevenot@ardennes.cci.fr](mailto:nthevenot@ardennes.cci.fr)